

# Saint-Honoré Infos

*Bulletin communal - Décembre 2017*



## SOMMAIRE

Municipalité .....	p. 2
Urbanisme .....	p. 3
Généralités.....	p. 3
Travaux .....	p. 3
Déchets ménagers .....	p. 4
Les écoles.....	p. 5
CCAS .....	p. 6
Quoi de neuf ? .....	P. 6
Noms des rues .....	p. 6
Associations .....	p. 8
Informations .....	p. 13
Bon à savoir / Coin détente .....	p. 15

## LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s administré(e)s,

Les effectifs pour la rentrée scolaire 2017/2018 se maintiennent. Nous accueillons 37 élèves en maternelle et 64 élèves en élémentaire. La commune a maintenu les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour cette rentrée scolaire. Ils ne seront pas reconduits à la rentrée 2018/2019, nous ferons la semaine de 4 jours en harmonie avec le territoire.

L'automne clément a permis le bon avancement des travaux d'assainissement au hameau de Comboursière. Comme tout chantier cela occasionne des désagréments aux riverains. Les équipes font un maximum pour minimiser les nuisances. Je compte sur votre compréhension.

L'incivilité de certains, les dégradations, le bruit, les excès de vitesse viennent souvent ternir la quiétude de notre commune, c'est dommageable.

Nous avons procédé à la pose des noms des rues et des numéros, merci à la commission « Adressage » pour leur investissement.

Un recensement de la population va avoir lieu sur la commune courant janvier et février. Nous vous demandons de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs.

**Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année  
et vous présente mes meilleurs vœux pour 2018 !**

Le Maire,  
Nicole DELPUECH

# MUNICIPALITÉ EN BREF



## Conseil Municipal du 13 juin 2017

Avenants aux contrats de location salles polyvalente et associative.  
Dissolution du syndicat du Valmontheys.  
Tarifs transports scolaires 2017-2018.  
Convention de mise à disposition de la salle associative à l'Association « Le souffle du Grand Serre ».  
Convention de mise à disposition des sanitaires de la salle polyvalente aux associations.  
Dénominations des rues.  
Décisions modificatives budgétaires.  
Divers.

## Conseil Municipal du 30 juin 2017

Vote des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.  
Rythmes scolaires.  
Divers.

## Conseil Municipal du 29 août 2017

Convention restauration scolaire avec GUILLAUD Traiteur.  
Convention cours de musique – année scolaire 2017/2018.  
Plan de financement définitif travaux SEDI Hameau de Comboursière.  
Avenant à la convention médecine préventive et santé au travail.  
Contrat de Rivières du Drac Isérois 2018-2024/Validation des actions inscrites sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité ou de l'autorité GEMAPIENNE.  
Avenant à la convention de mise en œuvre d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme « service commun ADS ».  
Décisions modificatives budgétaires.  
Divers.

## Conseil Municipal du 19 octobre 2017

Vote des RPQS Commune et SPANC.  
Location tracteur déneigement année 2017/2018.  
Motion sur l'adoption d'une loi en faveur des Communes et de la ruralité.  
Demande de subvention SCEV.  
Demande de financement SEDI : 2<sup>ème</sup> tranche Comboursière.  
Convention financière Réseau d'initiative publique THD (Très Haut Débit).  
Validation du schéma d'aménagement et gestion des eaux du Drac et de la Romanche.  
Acquisition parcelle de terrain pour construction d'un réservoir aux Allemands.  
Vente parcelle de terrain communal Hameau de Tors.  
Décisions modificatives budgétaires.  
Divers.

# URBANISME



## Permis de construire accordé :

- MAGNIN Christèle (création d'une maison individuelle)
- GÜRKE Heinz (création d'une maison individuelle).
- SMIME représenté par Monsieur Jean-Marc LANEYRIE (réhabilitation et modularisation de l'Espace Evolutif ).
- GENTIL-PERET Jane et PINTO Rémy (construction d'une maison individuelle).
- RUBINI Alain (rajout d'un garage).

## Permis de construire modificatif (au 13/11/2017) :

MAGNIN Christèle (modification de couleur des tuiles de la couverture et modification des menuiseries et des volets roulants)

## Déclaration préalable accordée :

- ATMO GÉOMÈTRE EXPERT (DP 038 396 17 20011) : division en vue d'une construction.
- BADET Sébastien (DP 038 396 17 20012) : transformation de surface habitable en surface artisanale.
- NUEL John (DP 038 396 17 20013) : installation d'un portail et construction d'une murette.

# GENERALITES



## 1. TRAVAUX



## Commission Travaux 2017

### TRAVAUX REALISES EN 2017

- Comboursière :  
Les travaux d'assainissement sont pratiquement achevés. Le village est enfin relié à la station d'épuration de La Mure. Malheureusement l'hiver est un peu en avance, ce qui risque de freiner la suite avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) et donc de réaliser les enrobés (goudronnage voirie). Nous vous demandons d'être indulgents, car la tâche de notre service technique pour le déneigement ne sera pas facile.
- Réfection chemin ruraux achevée sur Tors et Comboursière.
- Pose de grille autour de l'aire de jeux pour enfants aux Clos réalisée par nos agents du service technique ainsi que la mise en place de bancs pour les parents.

### 2018 : Année d'incertitude !!!

Comboursière : Prévus enfouissement réseaux secs (électricité et téléphone) en bordure départementale Comboursière/La Chaud.

Démarrage projet réservoir d'eau potable de 200 m<sup>3</sup> aux Alemans pour sécuriser nos ressources en eau potable (actuellement 40 m<sup>3</sup>) : gros projet si les finances nous le permettent.



# 2. ORDURES MENAGERES



## Moloks : RAPPEL

Les moloks sont réservés uniquement pour les ordures ménagères.

Pour ce qui est du verre, papier et emballages, des containers sont à votre disposition.

De plus, tout ce qui fait partie des encombrants (matelas, fer, bois, etc...) doit être posé en déchetterie pour recyclage.

Tout ce qui est mis dans les moloks augmente le poids **et de fait le coût** qui est supporté par nous tous !

Un peu de civilité et soyons respectueux de l'environnement !!!!

**MAINTENANT, VOUS POUVEZ TRIER TOUS LES EMBALLAGES**

- TOUS LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES
- TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE
- TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES
- TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

**BIEN VIDÉS, non lavés**

**DANS CONTENEUR OU COLONNE DE TRI**

**Le verre se recycle à 100% et à l'infini**

**EN VRAC, sans bouchon ni couvercle**

**MAINTENANT, VOUS POUVEZ TRIER TOUS LES PAPIERS**

- TOUS LES JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES
- TOUS LES PROSPECTUS
- TOUS LES ANNUAIRES, LIVRES
- TOUTES LES ENVELOPPES, PUBLICITÉS...

**EN VRAC, non imbriqués, non déchirés.**

**TOUTES LES BOUTEILLES TOUS LES POTS ET BOCAUX**

Matheysine  
Pays de Corps  
Vallées de Vabonnais

# LES ECOLES



## La grande lessive

Comme chaque année, la traditionnelle « lessive » a été étendue le 19 octobre dernier par les enfants de l'école élémentaire.

Des œuvres pleines de couleurs sur le thème « Ma vie vue d'ici ou d'ailleurs ».



## Les TAP : Temps d'Activité Périscolaire

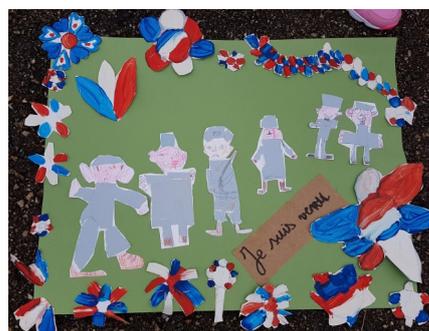
Cette année encore les jeudis après midi sont consacrés aux TAP (Temps d'Activité Périscolaire) animés par la SCEV. Le Conseil Municipal ayant décidé de passer à la semaine de 4 jours pour la rentrée de septembre 2018.

La décision de prolonger les TAP encore une année et de ne pas passer à la semaine de 4 jours immédiatement a été prise afin d'éviter à certains parents de se confronter à un réel problème de garde à la rentrée. Le décret annonçant la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours étant passé dans le journal officiel le 28 juin 2017, les délais étaient très courts. La SCEV travaillera encore avec nous cette année et proposera à vos enfants des activités ludiques et sympas comme à son habitude. Il faut souligner aussi que depuis le début des TAP (il y a 3 ans déjà !), 80 % des enfants participent avec joie et motivation à ces activités qui restent gratuites cette année encore.

## Commémoration du 11 Novembre

Les enfants de l'école élémentaire nous ont offerts un bel hommage en ce jour de commémoration. Ils ont ému toutes les personnes présentes par leur implication et leur présence. Merci aux enseignants pour leur mobilisation afin que cette commémoration soit chaque année différente.

Mme Le Maire a ensuite prononcé le traditionnel discours et a convié tous les présents à un apéritif en Mairie qui a prolongé ce moment très convivial et chaleureux.



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Cette année encore vous avez été nombreux à répondre à l'invitation du CCAS de la Commune de St HONORÉ ce mardi 3 octobre, pour partager un moment convivial et récréatif autour de boissons et de petits gâteaux.

Ce fut l'occasion pour beaucoup de se retrouver et de bavarder de choses et d'autres dans une ambiance chaleureuse à l'écoute d'un répertoire de chansons populaires animé par Monsieur Chris OAN avec des musiques qui ont entraîné plusieurs couples à évoluer avec bonheur sur une piste de danse improvisée au milieu des convives.



CCAS déneigement (contacter la mairie en cas de besoin) :

Une régie de recettes communales «Service de déneigement» a été créée pour assurer le déneigement des personnes âgées de plus de 70 ans et reconnus par les membres du CCAS comme étant isolées du fait de leur état de santé. Les tarifs sont fixés à 5 € par intervention.

À toutes et à tous, l'équipe du CCAS souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

## QUOI DE NEUF ?



### Site Internet de la Commune

Depuis cet été le site internet de la commune est accessible à tous. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

[www.saint-honore-mairie.fr](http://www.saint-honore-mairie.fr)

Ce site vous permettra un accès plus simple aux informations et aux divers documents. Il permettra

également d'alléger certaines démarches.

C'est un site simple et convivial que nous avons voulu à la portée de tous. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes mais n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques pour l'améliorer et l'enrichir.

### Noms des rues

L'installation des panneaux, plaques de rue ainsi que la pose des numéros terminent l'adressage de notre commune, comme convenu avant la fin de l'année 2017.

Nous remercions, les habitants pour leur participation et l'accueil fait aux entreprises. Nous souhaitons également remercier tout particulièrement l'entreprise Envergure pour la pose des numéros sur chaque habitation : Cela afin que les habitants n'ai aucun frais, ni travail pour effectuer cette pose.

Pour les boîtes aux lettres qui sont éloignées de numéros d'entrées des habitations ou les blocs de boîtes aux lettres, des étiquettes seront remises, pour coller sur celles-ci. Pour rappel, le système d'adressage est métrique.

Dans ce bulletin vous trouverez la carte de notre commune avec les noms des rues ainsi qu'un aide-mémoire pour vous aider dans vos démarches administratives.

## Aide-mémoire pour modification d'adresse

### Modification des adresses auprès des services publics

La Mairie accomplit pour vous un certain nombre de démarches dont vous n'aurez plus à vous soucier. Elle va ainsi transmettre toutes les nouvelles adresses aux services publics suivants :

<input type="checkbox"/> La Poste	<input type="checkbox"/> ENEDIS (ex ERDF)	<input type="checkbox"/> Le SDIS (Sapeurs-Pompiers)	<input type="checkbox"/> France Telecom
<input type="checkbox"/> L'administration fiscale	<input type="checkbox"/> Services GPS	<input type="checkbox"/> L'INSEE	<input type="checkbox"/> Le SAMU
<input type="checkbox"/> Le Cadastre	<input type="checkbox"/> Le Syndicat des Eaux	<input type="checkbox"/> L'IGN	

### Les autres modifications d'adresse - Documents personnels

Il est conseillé de transmettre au plus tôt votre nouvelle adresse (avec numéro et nom de voie) à tous vos correspondants sous peine que votre courrier ne soit pas correctement distribué par La Poste.

Attention, il ne s'agit pas d'un changement d'adresse puisque vous ne déménagez pas, mais d'une "modification administrative" d'adresse.

### Correspondants : Qui informer ? (liste non exhaustive)

<input type="checkbox"/> Famille, Amis, Connaissances	<input type="checkbox"/> Assurance véhicule	<input type="checkbox"/> Club sportif, Association
<input type="checkbox"/> Caisse d'assurance maladie	<input type="checkbox"/> Assurance habitation	<input type="checkbox"/> Opérateurs (internet/téléphonie)
<input type="checkbox"/> Caisse de retraite	<input type="checkbox"/> Assurance personnelle (RC)	<input type="checkbox"/> Banque/Notaire
<input type="checkbox"/> Caisse allocation familiale	<input type="checkbox"/> URSSAF pour ceux qui sont concernés	<input type="checkbox"/> Œuvres caritatives
<input type="checkbox"/> Mutuelle, prévoyance	<input type="checkbox"/> Médecins (généraliste, spécialiste, dentiste ...)	<input type="checkbox"/> Achats correspondance, Achats Internet
<input type="checkbox"/> Employeur	<input type="checkbox"/> Pharmacien, opticiens ...	<input type="checkbox"/> Garage automobile
<input type="checkbox"/> Pôle Emploi	<input type="checkbox"/> Ecoles, périscolaire	

Pour certain service, vous pouvez effectuer le changement en ligne (Caisse de retraite, CAF, Caisse d'assurance maladie ...)

Plus d'info sur : Service public : changement en ligne

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

De façon générale, si vous recevez un courrier à votre "ancienne" adresse, renvoyez un courrier pour signaler le changement.

La poste met à votre disposition des cartes "changement d'adresse" pour informer vos proches et vos contacts de votre nouvelle adresse. L'affranchissement est gratuit pour ces cartes qui seront disponibles en mairie dès l'attribution des numéros.

Certaines organisations vous demanderont un justificatif (attestation d'adresse) qui peut vous être fourni par le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture de la Mairie

### Cas particulier des professionnels

Rapprochez-vous de la chambre de commerce et d'industrie / chambre des métiers avec un certificat d'adressage délivré par le secrétariat de Mairie.

### Pour vos papiers, soyez rassurés !

La modification d'adresse sur vos documents administratifs (carte d'identité, passeport) est possible mais n'est pas obligatoire : faire la modification au moment du renouvellement.

Permis de conduire : il n'est pas nécessaire de modifier votre adresse sur le permis de conduire.

Seul le certificat d'immatriculation CARTE GRISE de votre véhicule doit être mis à jour dans le délai d'un mois.

Le coût de la démarche est de 5€ si vous disposez d'une plaque d'immatriculation récente de type

AB 123 CD. Après avoir rempli le Cerfa n°13750\*05 (téléchargeable sur internet) auquel vous devrez joindre les pièces demandées, vous recevrez de la Préfecture une étiquette autocollante à apposer sur l'ancienne adresse de votre carte grise. (Démarche également possible en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

Si vous disposez d'un ancien modèle, un nouveau numéro d'immatriculation vous sera attribué ce qui entraînera l'émission d'une nouvelle carte grise et la pose de plaques d'immatriculation chez votre garagiste.

Les demandes de subvention sont à déposer avant le 31 janvier 2018.

## Les Amis du Pain

Bonjour à toutes et à tous.

Cela fait 5 ans que l'association « Les amis du pain » existe. C'est donc la 4<sup>ème</sup> assemblée générale (avec repas) que nous avons organisée le 28.10.2017 à l'ancienne école de Tors.

Pour cette occasion, nous avons eu l'honneur de recevoir Mme Nicole DELPUECH (Maire de St-Honoré), M. Fabien MULYK (Conseillé départemental) et Mme Marie-Noëlle BATTISTEL (Députée).

L'association continue son chemin dans l'idée de rénover le four dans sa totalité, tout en gardant le style ancien qui le caractérise. Il reste donc le crépi extérieur et quelques aménagements intérieurs (étagères et boîtes de rangements).

Nous vous rappelons que la vente des pains est intégralement destinée à la rénovation du four ainsi qu'au fonctionnement de l'association.

Le bureau reste inchangé. Il est donc constitué comme suit :

Président :

Jean-François TROUSSIER (06.76.47.11.90)

Vice-Président :

Pierre GALVIN

Trésorier :

Yves DI MARCO (06.77.84.58.34.)

Vice-Trésorier :

Patrick DUCLOS

Secrétaire :

Marie-Agnès CURT (06.07.31.78.93)

Vice-Secrétaire :

Jean-Luc MICHON

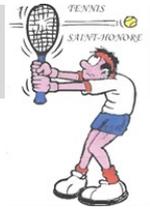
Nous vous rappelons également que toutes les personnes qui désirent être adhérentes à l'association sont les bienvenues et sont invitées à se faire connaître auprès des membres du bureau.

Nous terminons cet article en vous souhaitant, un peu en avance, de bonnes fêtes de fin d'année.

« Les amis du pain »



# L'Association « T.S.H. » TENNIS ST-HONORE



## ASSOCIATION « T.S.H. » TENNIS ST-HONORE « JOUONS ENSEMBLE »



La rencontre amicale du dimanche 24 septembre a terminé notre saison d'été. Même le soleil était de la partie !

Comme tous les derniers dimanches de chaque mois (entre Mai et Septembre), nous nous sommes retrouvés autour de la petite balle jaune. Un temps agréable a contribué à l'agréable ambiance de ces moments tennistiques. Nous avons profité de jouer sur un court de tennis rénové l'année précédente par la municipalité et le bureau du T.S.H. rappelle à ses adhérents, petits et grands, quelques règles : pas de vélo sur le court, ni trottinette, utilisation des baskets adaptées au tennis, laisser le court propre...

Le filet de tennis sera rangé tout l'hiver, sauf si les conditions climatiques permettent de jouer en toute sécurité. Il sera réinstallé aux beaux jours du printemps.

En attendant, le bureau du T.S.H. vous présentent ses meilleurs vœux pour 2018 et vous donne rendez-vous début Avril pour son Assemblée Générale.

La date vous sera précisée sur notre site internet : <http://tcsh.free.fr>.

Le Bureau du T.S.H

## Bibliothèque « Le Manège à Lire »

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**  
[bibliotheque.sthonore@orange.fr](mailto:bibliotheque.sthonore@orange.fr)

Notre rentrée a été tristement marquée par le décès de Gisèle MICHON, une de nos fidèles bénévoles. Sa gentillesse, son énergie, son goût des belles lettres, et, plus que tout, son amitié, vont nous manquer.

Notre bibliothèque fait désormais partie du réseau Maticena, ce qui permet à nos lecteurs de fréquenter librement les 10 bibliothèques suivantes :

Chantelouve, Corps, Entraigues, La Motte d'Aveillans, La Mure,

Lavaldens, Notre Dame de Vaulx, St Honoré, Susville, Valbonnais. Moyennant une seule cotisation de 15 € par adulte et par an, réglable de préférence dans sa commune de résidence. **C'est gratuit pour les moins de 18 ans.**

Les horaires sur St Honoré restent inchangés jusqu'au 31/12/2017 :

Les mercredis de  
16h30 à 18h30

Les vendredis de  
17h00 à 18h30

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à  
11h00

Par contre, compte tenu de la non fréquentation des samedis matins, cette permanence mensuelle sera supprimée à compter de janvier 2018.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année.

Les bénévoles du Manège à Lire

# Le Sou des Ecoles

## Le mot du sou des écoles

L'association a repris ses activités début septembre avec un bureau partiellement renouvelé :

Président : VIAL Kévin

Vice-présidente : BERARD Marie

Secrétaire : MOUTET Chrystèle

Vice-secrétaire : STRAPPAZZON Elodie

Trésorière : STAGNETTO GIRAUD Murielle

Vice-trésorière : PASCALON Mélinda

En octobre, les bénévoles étaient encore nombreux à se retrouver pour le Troc à Sport. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes présentes qui ont donné de leur temps pour l'organisation. Nous rappelons que tout le matériel de sport est accepté et que la vente n'est pas seulement du matériel de ski. Cette année nous avons eu encore de nombreux vélos, portes bébés, rameur, chaussures de randonnées, rollers, casques, raquette de tennis, gants de boxe, vêtements d'hiver et accessoires (déstockage professionnel)



Ces bénéfices nous permettent de financer de nombreux projets pour les écoles maternelle et élémentaire de la commune :

*Le sou c'est pour nos enfants :*



Notre vente de brioches sera organisée sur la première semaine de janvier. Elle n'est pas réservée qu'aux parents d'élèves. Tous les gourmands intéressés peuvent nous contacter dès maintenant :

- par mail [soudesecoles.sthonore@gmail.com](mailto:soudesecoles.sthonore@gmail.com)

- par téléphone au 06 80 55 59 69.

Le sou des écoles de St Honoré vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

A très bientôt...

## L'Association SCEV



Chers parents,

La plaquette des activités 2018 sera bientôt disponible avec des activités pour les vacances scolaires et les mercredis après-midi.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou aller sur notre site :

[www.scev.fr](http://www.scev.fr) ou [06.76.21.63.55](tel:06.76.21.63.55).

# Comité des Fêtes de Saint-Honoré



Quatre animations ont ponctué notre calendrier cette année encore.

Parmi celles-ci, la fête des hameaux s'est tenue à l'ancienne école de Tors et a permis de partager un bon moment, agrémenté de mets préparés par chacun.

Fin Août, le vide grenier et le repas ont réuni de nombreux visiteurs. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Grégory animateur de « radio Passion » qui, durant la journée a su entretenir une ambiance festive. Un groupe de danseurs de 'country', après une démonstration dynamique, a proposé une initiation aux personnes présentes qui fut fort appréciée.



A chaque animation proposée, de nouvelles rencontres avec les habitants de la commune réjouissent les membres du Comité des fêtes.

Une cinquantaine de personnes s'est aussi retrouvée autour du beaujolais nouveau le vendredi 17 novembre à la mairie pour partager un moment convivial autour d'un apéritif.



Nous espérons augmenter notre effectif afin d'être au plus près de vos souhaits et pourquoi pas de diversifier nos temps de rencontres.

Lors de notre Assemblée générale du 6 octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir des personnes nouvelles. C'est aussi grâce à ces échanges que nous resterons au plus près des préoccupations de vous tous.

Vous pouvez déjà noter sur vos agendas :

**Samedi 27 janvier 2018**  
**« fête de la Sainte Antoine »**

**Mai / Juin 2018**  
**« fête des hameaux »**

**Samedi 25 août 2018**  
**« journée vide grenier+repas »**

**Vendredi 16 Novembre 2018**  
**« soirée beaujolais »**

Contacts :  
Myriam HONORE (Fugières) 06 82 21 86 77  
Aurélie SIGAUD (Fugières) 06 81 36 22 37  
Catherine GONTIER (Tors village) 06 71 37 80 74  
[comitedesfetessthonore@outlook.fr](mailto:comitedesfetessthonore@outlook.fr)

Avant de vous retrouver, nous souhaitons à chacun d'entre vous, de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe du Comité

# La société bouliste de Saint-Honoré

## L'actualité de la Société Bouliste

Belle année que cette année 2017 pour la Société bouliste qui a vu son effectif augmenter de 2 licenciés mais aussi de 4 nouveaux sociétaires ce qui porte le nombre des adhérents au club à 27 .

Cette année encore l'évènement bouliste de juillet a connu un franc succès.

Pour la première fois la Société sous la main de maître de Gilles Casu a organisé une compétition opposant cinq quadrettes Vétérans des Clubs Mathésins à 3 quadrettes des hautes Alpes dans le boulodrome de Tors.



Chapeau Madame le Maire d'avoir mis à disposition les locaux de la salle des fêtes. Nous la voyons ici entourée des deux équipes deux équipes finalistes, la gagnante à gauche de Veynes et le finaliste de Gap.

Nouveauté cette année avec l'organisation sous la férule de Joël Poncet du but d' or qui a vu s'affronter licenciés et sociétaire du Club dans une compétition programmée les mardi à Tors soit 24 joueurs engagés en 4 poules de 6 joueurs. Henri Normand que l'on voit à droite sortit victorieux de Louis Gruca à Gauche de Joël.



Enfin le but de l'amitié a vu La doublette Quentin Fusi Guy Poncet venir à bout des deux cousins Joël et Jean Marc Poncet.



Et pour finir à vos agendas pour noter notre concours hivernal organisé au boulodrome de Susville le vendredi 23 février 2018.

LE 7 JUILLET 2018 OU LA SOCIÉTÉ A OFFICIELLEMENT INSCRIT AU CALENDRIER OFFICIEL DE L'ISERE 2018 UN TOURNOI PROMOTION 3&4\* DE 16 QUADRETTES CHALLENGE DE LA MUNICIPALITE

Vous voulez nous rejoindre comme licencié (licence offerte aux jeunes de moins de 18 ans ou étudiant) ou sociétaire contacter Gilles Casu par tel au 06 86 13 08 42 ou par email [yves.peyrin@gmail.com](mailto:yves.peyrin@gmail.com)

## Jobs d'été

La Commune de Saint Honoré a recruté 2 jeunes (qui n'ont pas été tirés au sort cette année et qui ont l'été dernier pour effectuer des travaux paysagers et travaux d'entretien. Le bilan étant toujours très positif nous renouvelons cette proposition pour l'été 2018.

Nous proposons aux jeunes de notre commune

16 ans révolus), de poser leur candidature (lettre de motivation + certificat de scolarité ou carte d'étudiant) au plus tard pour le 15 mars 2018. Le tirage au sort sera effectué courant avril 2018.

## Nuisances

Le Maire rappelle que les administrés victimes de nuisances de voisinage (bruit, musique, animaux...) doivent impérativement le signaler à la Gendarmerie

de La Mure afin qu'elle puisse intervenir.

La Brigade travaille conjointement avec la Mairie et est à l'écoute de toute la population.

Nous comptons sur la citoyenneté de chacun pour que notre belle commune garde son calme et sa sérénité.

## Déneigement

L'hiver arrive et celui-ci entraîne des gênes pour nous tous. Nous habitons en montagne et un minimum d'équipement sur nos véhicules est nécessaire ainsi qu'un peu de savoir vivre et de solidarité.

Nous vous rappelons que pour que le service de déneigement se

passé dans de bonnes conditions, si possible : que chacun gare son véhicule dans sa propriété et ne gêne pas le passage de l'engin de déneigement, ne pas rejeter la neige sur la voirie car celle-ci une fois damée, il s'avère impossible de racler la rue correctement.

Si ce n'était le cas, le personnel est en droit de ne pas passer afin d'éviter tout incident ou accrochage.

Nous vous rappelons que la Commune est grande et qu'il n'est pas possible d'être partout à la fois.

Merci de votre compréhension.

## Recensement militaire

**Pour l'année 2018, le recensement concerne tous les jeunes gens nés en 2002.**

Ceux nés en janvier, février, mars doivent se faire recenser à partir de la date anniversaire et avant le 31 mars.

Ceux nés en avril, mai, juin avant le 30 juin

Ceux nés en juillet, août, septembre avant le 30 septembre.

Ceux nés en octobre, novembre, décembre doivent avant le 31 décembre.

Se présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation de recensement sera remise.

## Elections

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales se font tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie.

Une permanence est organisée le 30 décembre 2017 de 10h à 12h, la date limite d'inscription étant fixée au 31/12.

# État civil

## DÉCÈS :

**HENRY épouse MICHON Gisèle**

**le 02/09/2017**

Comme nous l'annonçait Gisèle dans le dernier "Saint-Honoré Infos" en juin 2017, la présidente du Club "Loisirs Charmants" n'a pu reprendre ses fonctions de bénévolat...

Elle nous a malheureusement quittés le 02 septembre au matin, laissant son mari, ses trois enfants, ses neuf petits-enfants et ses deux arrière petites-filles dans une profonde tristesse... Comme eux, Saint-Honoré est en deuil.

Hiver comme été, en ski, à vélo ou à pied, vous l'avez sûrement croisée. Elle aimait partager un mot, un sourire, un geste, tout était prétexte à rencontrer l'autre.

Bénévole au Club des Aînés depuis sa création en février 1989, ainsi qu'à la bibliothèque "Le Manège à lire", elle a aussi pendant de nombreuses années accompagné les enfants de l'école primaire lors des sorties ski de fond. Elle s'est également fait de nombreux amis au sein du VVM où elle a partagé avec Robert, son époux, sa passion de la nature et des grands sommets. Elle aimait nommer les fleurs de montagne, les reconnaître, les montrer à ses petits, et était fière de leur rapporter des pierres en souvenir de leurs nombreux raids.

Gisèle écrivait beaucoup, des poèmes, des prières et même ses mémoires dans un livre qu'elle a offert à ses enfants et ses proches le jour de ses 80 ans.

Par ses mots, elle nous accompagnera encore longtemps : *"Soyez sans crainte, n'ayez aucun regret, jouissez de la vie, traitez la maladie avec optimisme, faites attention à votre santé, car vous seuls êtes capables de le faire"*.

La commune perd une personne active, généreuse de son temps et de ses idées, dévouée, qu'elle ne saurait oublier.

N'oublions pas non plus qu'elle avait écrit au mois de juin qu'elle *"serait ravie si quelqu'un souhaitait continuer le Club créé par M. Poncet Louis qui a eu tant de dévouement, ainsi que M. Faure Georges et Mme Andrieux Aline"*.

"A bon entendeur, salut !" aurait-elle pensé sans oser nous le dire !

Ce que l'on retient d'un alpiniste, ce n'est pas le sommet qu'il a gravi mais la voie qu'il a tracée.



**GUIGNIER Emile, Auguste**

**le 08/10/2017**

Emile Guignier né le 07/09/1924, doyen de notre commune, dit « Le Mile », papa de notre employé communal nous a quitté. Il a été élu sur la commune de 1959 à mars 1983. Il a beaucoup œuvré pour Saint Honoré, et en son temps, il a participé à la création de la petite station de ski à La Chaud devenue Saint Honoré 1500 par la suite. C'est une figure de notre commune qui disparaît.

## **NAISSANCES :**

CAZALAS Agide	le 19/05/2017
GÜRKE Jana	le 04/06/2017
LE PROVOST Maoline	le 04/08/2017
DULAS Malia	le 13/09/2017
FONTE Adèle	le 26/10/2017

## **MARIAGE :**

BATARD Jérémy et JANDA Jessy	le 05/08/2017
------------------------------	---------------

# **BON A SAVOIR**



## **Prochainement :**

- **Samedi 27 janvier 2018 :** Fête de la Saint Antoine
- **Vendredi 23 février 2018 :** Concours hivernal Société Bouliste
- **mai/juin 2018 :** Fête des hameaux

## **Liste des Assistantes maternelles agréées présentes sur la commune :**

ANTONACCI Vanessa	29 Lotissement les Clos 38350 SAINT-HONORÉ 09.50.32.79.51
GUILLOT Claudine	Fugières 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.81.23.44
JUSSEY Fatine	32 Lotissement les Clos 38350 SAINT-HONORÉ
MOUTET Chrystèle	Terroir de Tors 38350 SAINT-HONORÉ 09.50.35.50.30
SIGAUD Elisabeth	Fugières 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.81.08.75
TERRIER Marie-France	Les Sygnes – Tors 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.30.96.77
VUILLERMOZ Sarah	Fugières 38350 SAINT HONORE 04.76.81.24.91



## En un seul clic découvrez tous les événements culturels proches de chez vous !

Composé de 108 communes réparties sur 4 territoires (Oisans, Matheysine, Trièves, Sud Grenoblois), Alpes Sud Isère dispose d'une dynamique culturelle très riche : résidences d'artistes, compagnies de renommées internationales, nombreux festivals, création de nouveaux spectacles, équipements adaptés et de qualité... Les exemples sont divers et nombreux !

Ce nouveau site permet aux spectateurs de connaître tous les événements culturels proches de chez eux, selon leurs centres d'intérêts et de s'abonner à une newsletter pour recevoir les dernières actualités. Les compagnies et les salles de spectacles peuvent se présenter et faire connaître leur programmation ou leurs dernières créations .

Si vous avez envie de sortir près de chez vous, n'hésitez plus ...[www.sortir-alpes-sud-isere.com](http://www.sortir-alpes-sud-isere.com)

## Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER :** Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017).



En cas de problème d'assainissement, vous pouvez contacter **le SIAJ** (Syndicat Intercommunal des Assainissements de la Jonche) au 04.76.30.31.75.

En cas de problème de fosse sceptique,  
vous pouvez contacter la **Société SARP** au 04.76.68.78.54.



**SARP**  
Centre Est  
Particuliers - Collectivités - Industriels

Interventions  
**24h/24 - 7j/7**

AGENCE DE LA MURE

Tel 04 76 68 78 54  
Fax 04 76 68 71 57

sarpce.grenoble@groupe-sarp.com

Map showing service area: Grenoble, Valence, La Mure, Montélimar.



**SARP**  
Centre Est  
Agrément ANC  
Entreprise Agréée pour la réalisation des vidanges et des installations non Collectives

AGENCE DE LA MURE

SUR VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT...

- DÉBOUCHAGE D'URGENCE
- CURAGE DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN/POMPAGE DES FOSSES SEPTIQUES ET DES BACS À GRAISSE
- INSPECTION TÉLÉVISÉE DES RÉSEAUX
- NETTOYAGE/DÉGAZAGE ET NEUTRALISATION DE VOS CUVES DE FIOUL
- CONTRATS DE MAINTENANCE

L'assainissement au sens propre...

Interventions  
**24h/24 - 7j/7**



# COIN DETENTE



## Enigmes

1/ J'ai une gorge mais je ne peux pas parler,  
Je coule mais je ne me noie pas, j'ai un lit mais je ne dors jamais.  
Qui suis je ?

2/ Je suis mais n'existe pas, tantôt longue,  
Tantôt courte, je ne vous lâche pas d'une semelle.  
Qui suis-je ?

3/ Trois enfants rentrent de l'école :  
Le premier a un parapluie, le second a un imperméable et  
le troisième a un K-way.  
Qui sera le plus mouillé ?

4/ Je peux voler mais je n'ai pas d'ailes,  
Je peux vous pousser mais je n'ai pas de mains,  
Et je suis invisible.  
Qui suis-je ?



## Les petites blagues

Toto reçoit son livret de notes et peu après, le montre à son père :

- Toto ! Ton carnet de notes s'il te plaît ...
- Non ! Il est comme un oignon de toute façon !
- De quoi ?!
- Tu l'ouvres et tu pleures !



Une femme regarde en souriant son mari qui tente de planter un clou pour accrocher un tableau :

- Tu sais chéri, ton marteau est comme la foudre !
- Tu veux dire qu'il est aussi rapide que l'éclair ?
- Non, c'est juste qu'il ne frappe jamais deux fois au même endroit.

C'est l'histoire de Fou, Rien et Personne. Ils sont sur un bateau et Personne tombe à l'eau.

Rien dit à fou d'appeler les pompiers mais Fou appelle les pompiers bizarrement :

« Bonjour, je suis Fou j'appelle pour Rien car Personne est tombé à l'eau !

Solutions charades :  
1 / Une rivière.  
2 / Une ombre.  
3 / Aucun, on n'a pas dit qu'il pleuvait !  
4 / Le vent

## Secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
MARDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
MERCREDI	8 H 30 - 12 H 00	Fermé
JEUDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
VENDREDI	Fermé	14 H 00 - 18 H 30

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

## Déchetterie et Moloks : Rappel

Nous vous rappelons que les déchetteries sont fermées du 1er décembre 2017 au 31 mars 2018.

Les déchetteries communales seront ouvertes dès le 1er avril 2018:

Le mercredi de 07 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 (se rendre directement sur le site).

Le samedi de 08 h 30 à 12 h 00 (permanence des élus).

La déchetterie Intercommunale de La Mure est à votre disposition toute l'année.

Les bacs de recyclables (verre / papier / emballages) restent en place.

**Les moloks sont à disposition de tous les habitants et sont réservés aux ordures ménagères uniquement. Nous vous rappelons qu'il est interdit de les brûler.**

**Le tri est un acte civique et évitera des augmentations sur les ordures ménagères.**

**L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE  
DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE  
ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2018 !**

**Mairie de Saint Honoré -  
Fugières - 38 350 SAINT HONORE  
Tél. 04 76 81 08 36 - Fax 04 76 30 99 36  
Courriel : [mairie.saint.honore@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.honore@wanadoo.fr)  
<http://www.saint-honore-mairie.fr>**

Saint-Honoré Infos - Tirage 500 exemplaires - Responsable de la rédaction : Nicole DELPUECH

Elaboration et mise en page : Anne-Marie FAUVEL

Photos : Commune de Saint-Honoré, X, droits réservés. Imprimeur : Imprimerie du Plateau.